



Le 1<sup>er</sup> mai 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### BILAN DE LA MANIFESTATION DU 1<sup>er</sup> MAI

Ce jour, de 14 heures 30 à 18 heures 30, une manifestation organisée à l'initiative de la CGT, associée à la FSU, FO et Solidaires, s'est tenue de la place de la République à la place de la Nation.

Environ 30 000 personnes se sont rassemblées et ont ensuite cheminé le long du parcours.

Dès le début du défilé, environ 800 personnes se sont positionnées en tête de cortège. Parmi elles, 150 se sont masquées et ont commis des dégradations contenues rapidement par l'intervention des forces de l'ordre qui parvenaient à encadrer le groupe.

Des jets de projectiles et de cocktails Molotov visaient alors les forces de l'ordre, blessant 3 effectifs des compagnies républicaines de sécurité, deux légèrement et un troisième plus sérieusement avec des brûlures au niveau du visage et d'une main.

Les effectifs ont dû faire usage de gaz lacrymogène pour se dégager.

Le cortège pouvait reprendre son cours.

Les exactions reprenaient ensuite intensément au niveau du boulevard Diderot (12<sup>ème</sup>) avec la commission de nombreuses dégradations, notamment sur les façades d'immeubles, et de violences envers les forces de l'ordre qui essayaient de nombreux jets de projectiles et de cocktails Molotov et devaient de nouveau faire usage de grenades lacrymogène pour se dégager et permettre au cortège de rejoindre la place de la Nation. Cet épisode a engendré deux blessés par brûlures dans les rangs des forces de l'ordre.

Le premier bilan des dégradations s'établit comme suit :

- tags et bris de vitrine de plusieurs établissements industriels et commerciaux
- dégradations de panneaux publicitaires, d'un abri bus et d'une station autolib
- dégradations de mobiliers urbains divers

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
*Liberté Egalité Fraternité*

Au cours de la manifestation, 5 individus ont été interpellés pour port d'arme prohibé, dégradations et violences commises sur personne dépositaire de l'autorité publique. Deux ont fait l'objet d'un placement en garde à vue.

Le bilan des blessés s'établit comme suit :

- 2 CRS blessés légèrement dont un suite à des brûlures
- 1 CRS brûlé sérieusement
- 2 policiers de la compagnie de sécurisation et d'intervention de la préfecture de Police blessés légèrement consécutivement à des jets de cocktail Molotov
- 1 fonctionnaire de la compagnie de sécurisation et d'intervention de la préfecture de Police blessée gravement à la main lors de la manipulation d'une grenade

Par ailleurs, une personne s'est blessée suite à une chute fortuite au niveau des marches de l'opéra Bastille (12<sup>ème</sup>).

Michel Delpuech, préfet de Police, condamne fermement les dégradations et les violences commises sur les forces de l'ordre chargées de la sécurisation de la manifestation et assure que les investigations seront menées avec la plus grande diligence, notamment par l'exploitation des traces et indices et des systèmes de vidéo, pour traduire devant la justice les auteurs de ces exactions et violences inacceptables.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté Egalité Fraternité*

PREFECTURE DE POLICE

9, Boulevard du Palais - 75195 PARIS RP - Tél. : 01 53 71 53 71 / 01 53 73 53 73  
[www.prefecturedepolice.paris](http://www.prefecturedepolice.paris) - Courriel : [courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr](mailto:courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr)